

ÉVÈNEMENTS	PRESTATIONS* montant au 01/01/2023 peuvent être modifiés	DOCUMENTS À FOURNIR CONDITIONS À REMPLIR Documents à télécharger sur intranet Organisation du SDIS/UDSP42
NAISSANCE	Allocation naissance de 100€	Imprimé UDSP 42 + acte de naissance
MÉDAILLES D'ANCIENNETÉ SPV SERVICE EXCEPTIONNEL <i>Pour les SPP et les ATS</i>	Chèques cadeaux <i>A demander au CNAS</i>	Arrêtés fournis par le SDIS
MÉDAILLES DE RECONNAISSANCE DE L'UNION DÉPARTEMENTALE	Délibération faite par le comité exécutif	Imprimé UDSP 42 Mémoire de proposition à renseigner 2 sessions par an
DÉPART EN RETRAITE	Médaille dans écrin	Imprimé UDSP 42 Avoir au moins 20 ans d'ancienneté
DÉCÈS AVANT 85 ANS	Capital décès de 4000 € (capital dégressif à partir de 65 ans) de 75 à 84 ans --- Fixe 800 €	Imprimé MNSP Acte de décès + Copie du livret de famille + Avis d'imposition + la dévolution successorale ou copie de la carte d'identité du ou des bénéficiaires avec la mention manuscrite « être toujours en vie » avec signature et date + Certificat médical de constatation de décès
DÉCÈS A PARTIR DE 85 ANS	Allocation décès de 250 €	Imprimé UDSP 42 + Acte de décès + Copie du livret de famille
TOUT DÉCÈS	Palme funéraire et palmette	Imprimé UDSP 42 sur demande du président d'amicale
PUPILLES	Accompagnement, cadeaux, aides ponctuelles et arbre de Noël	
SPORTS	Prêt de véhicule	Imprimé UDSP 42 + Annexe convention conclue entre SDIS et UDSP42
ÉPREUVES SPORTIVES VALIDÉES PAR LA COMMISSION SPORT	Selon règlement de la commission sport Possibilité de prise en charge des frais d'inscription	

Mise à jours- décembre 2023